



Le commerce équitable

2) Les règles du commerce international

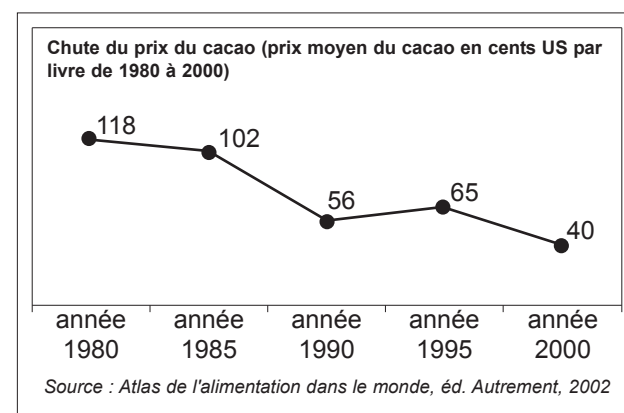
En 1994 ont été signés les accords de Marrakech suivis par la création de l'OMC, organisation mondiale du commerce, chargée d'administrer ces accords. La mise en place de l'OMC a accru la libéralisation du commerce international.

De nombreux pays économiquement faibles ont ouvert leur marché intérieur aux importations étrangères et augmenté leurs exportations pour faire entrer des devises. Des terres utilisées pour cultiver les aliments de consommation nationale ont été réaffectées à des cultures de rente (ou de "rapport") comme le café, le thé, le cacao, poursuivant ainsi une tendance datant de l'époque coloniale. Certains pays sont ainsi devenus davantage tributaires de seulement quelques productions pour leur revenu. Dans le cadre d'un marché mondial non régulé et dominé par quelques multinationales, l'accroissement des volumes d'exportation se traduit par une baisse tendancielle des prix, dont les fluctuations inter annuelles sont par ailleurs très fortes.

Dans le même temps, les pays riches (USA, Europe) continuent à exporter des denrées agricoles de base sur les marchés du Sud, alors que leurs niveaux de productivité y sont bien plus élevés que dans les pays du Sud et que les exportations bénéficient de subventions directes ou indirectes. Cette situation crée une pression à la baisse sur le prix de ces produits sur les marchés locaux des pays du Sud, au détriment de leur paysannerie.

La chute du prix des denrées de base sur les marchés mondiaux a des incidences très fortes sur l'économie des pays les plus faibles. Ils sont parfois obligés de vendre leur récolte à perte, moins cher que leur coût de revient.

En ce qui concerne les produits d'exportation, le cacao, le café et le thé sont les productions plus touchées.



Beaucoup de paysans ne reçoivent pas en échange de leurs produits l'argent nécessaire pour couvrir les coûts de production (outils, semences, engrais, pesticides importés des pays industrialisés et de plus en plus chers) et les dépenses de base de la famille (alimentation, vêtements, scolarité...). Cela explique en partie que les 3/4 des victimes de la faim dans le monde soient des paysans.

2) Les filières équitables

Face aux contraintes imposées par les règles du commerce international et face aux inégalités que celui-ci engendre, certains producteurs (artisans et paysans) se sont organisés en groupements de différents types (coopératives, petites entreprises...) et se sont tournés vers le commerce équitable. Les associations de solidarité internationale au Nord s'engagent à établir une relation commerciale durable, à réduire les délais de paiement (y compris dans certains cas à faire des avances), à leur payer un prix juste, couvrant les coûts de production, permettant aux producteurs de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille et leur permettant de devenir les acteurs de leur propre développement. En contrepartie, les groupements au Sud s'engagent à respecter un certain nombre de "critères" : assurer une rémunération et des conditions de travail décentes à leurs membres et à leurs salariés, répondre aux besoins de leur communauté, respecter l'environnement, fonctionner de manière démocratique, notamment en associant leurs membres aux décisions...

Au Nord, les acteurs sont des importateurs (Solidar'Monde par exemple), des distributeurs, des associations qui combinent distribution, actions de sensibilisation des consommateurs et campagnes en vue d'une régulation des échanges mondiaux (Artisans du Monde) et des organismes de labellisation (Max Havelaar). Ils souscrivent aux critères du commerce équitable, s'engagent à entretenir des relations durables favorables à une dynamique de développement, et à raccourcir les délais de paiement voire à pratiquer le préfinancement.

Les marchandises équitables peuvent être vendues plus chères que les produits conventionnels du fait des meilleures conditions de rémunération des producteurs. Cependant, des enquêtes réalisées auprès de consommateurs indiquent qu'un grand nombre d'entre eux accepte de payer ce surcoût.

Les organismes internationaux du commerce équitable (IFAT, EFTA, NEWS !, FLO) ainsi qu'en France la Plate Forme pour le Commerce Équitable (PFCE), ont permis aux différentes organisations (du Nord au Sud dans le cas de l'IFAT), de définir des règles communes régissant le commerce équitable, au-delà des différences d'approches qui peuvent exister.

Actuellement, les échanges liés au commerce équitable ne constituent qu'un faible pourcentage (moins d'1 %) du commerce mondial total. Ses possibilités d'expansion sont donc importantes ! Au-delà de cette expansion, le commerce équitable constitue également un moyen de sensibilisation des consommateurs-citoyens aux injustices du commerce international et à la nécessité de mettre en place des mécanismes de régulation.

ORGANISATION DE L'ATELIER

- Niveau : Seconde à BTS
- Temps d'animation : 2 heures
- Activité à faire en groupe

OBJECTIFS

- De l'animation :
 - étudier les filières commerciales au niveau international (traditionnelle et équitable) ;
 - sensibiliser les élèves aux conditions de vie des travailleurs agricoles et petits paysans dans les pays en développement.
- Pédagogiques :
 - analyser l'idée de rémunération équitable du travail ;
 - mieux connaître les approches économiques alternatives.

MATÉRIEL

Les documents ci-joints (tableau de chiffres, graphiques, témoignages,...), reproduits. Eventuellement des produits issus du commerce équitable.

DÉROULEMENT

- 1) Demandez aux élèves de lister les aliments consommés au petit déjeuner et d'en retrouver l'origine géographique.
- 2) Identifiez la part des aliments produits dans les pays en développement.
- 3) À partir des chiffres ci-dessous du revenu annuel moyen dans différents pays, amorcez une discussion avec les élèves sur les questions suivantes :
 - Quels sont les avantages et les désavantages de produire dans ces pays ?
 - Que pensez-vous de leur niveau de revenus ? Comment expliquez-vous les différences ?

[Attention, le niveau de revenu ne veut pas dire grand chose si l'on ne le met pas en rapport avec le niveau de vie dans le pays].

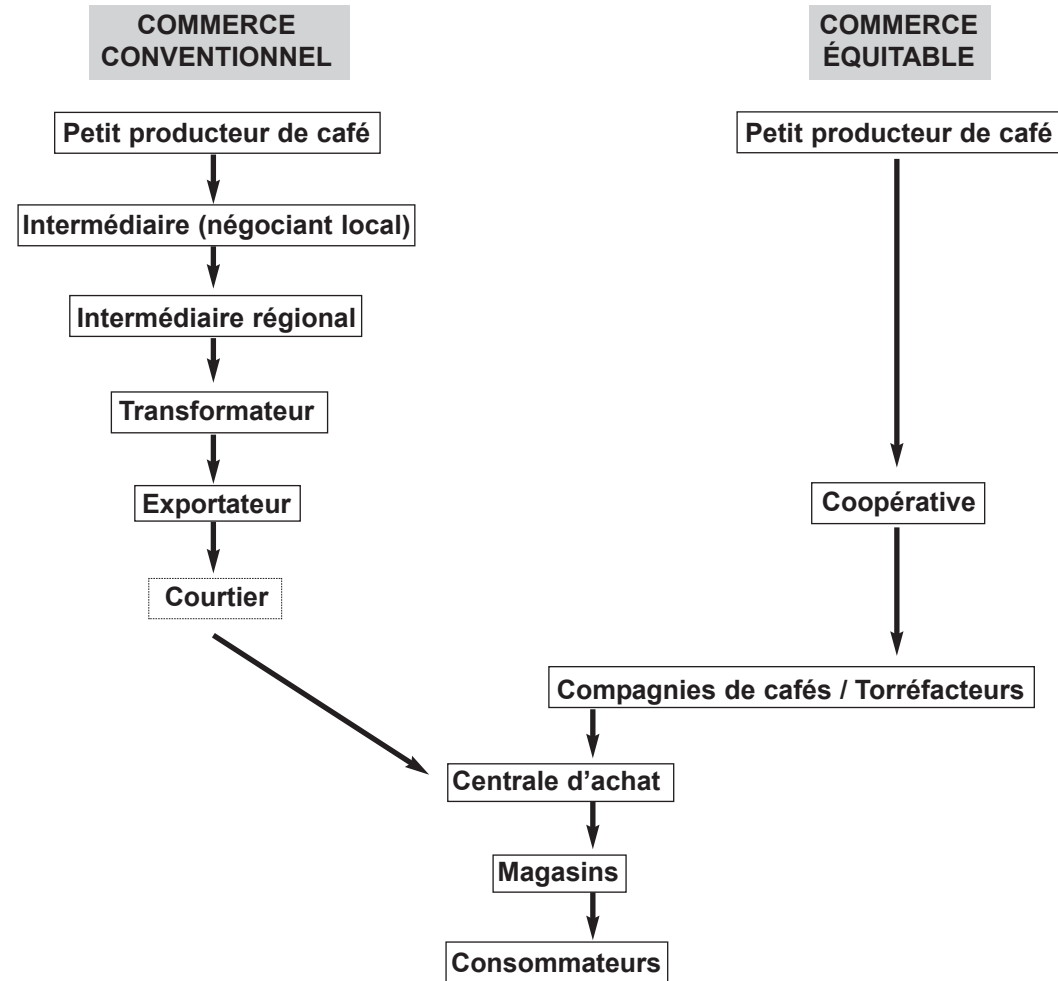
	Femmes	Hommes
États-Unis	24 302 \$	39 655 \$
Canada	20 016 \$	32 607 \$
Japon	15 187 \$	35 018 \$
Corée	9 667 \$	21 676 \$
Mexique	4 486 \$	12 184 \$
Brésil	4 067 \$	10 077 \$
Chine	2 841 \$	4 350 \$
Indonésie	1 929 \$	3 780 \$
Inde	1 195 \$	3 236 \$
Pakistan	826 \$	2 787 \$
Mali	582 \$	1 054 \$
Ethiopie	414 \$	844 \$

Source : Guide pour un commerce agréable et équitable, Oxfam Québec, CSQ, Equiterre, Club 2/3, 2002

N.B. 1 : il s'agit ici de moyennes qui peuvent masquer de grandes inégalités de répartition au sein de même pays.
 N.B. 2 : 3 milliards (chiffre BIT) de personnes vivent avec moins de 2 \$ par jour, dont 1,3 milliard avec moins de 1 \$ par jour.

4) Faites analyser aux élèves l'exemple des producteurs de café.

Distribuez aux élèves le graphique ci-joint des intermédiaires existants entre le producteur et le consommateur dans les filières traditionnelles du café et dans la filière équitable.



Après analyse, discutez avec les élèves des incidences de ces deux types de commerce sur les rôles des différents acteurs, notamment des producteurs, ainsi que sur le revenu de ces derniers.

5) Vous pourrez terminer la séquence par la dégustation de produits issus du commerce équitable et présentez aux élèves les principaux distributeurs du commerce équitable.

6) Pour aller plus loin

Témoignage d'Edgar Vega San, 52 ans, producteur de café de la région du Monte Verde au Costa Rica. Il est membre de la coopérative Coop El Dos, qui travaille depuis dix ans avec Max Havelaar.

"Avant de rejoindre la coopérative, je travaillais comme journaliste. Mes revenus couvraient à peine les besoins essentiels de mes sept enfants qui ne pouvaient être scolarisés. A force d'économie, j'ai pu acquérir un demi-hectare de terre. Le cours du café était alors élevé et je décidai d'en produire. Malgré tout, nous vivions péniblement. La pression des "coyotes"

(nom donné en Amérique latine aux intermédiaires qui achètent le café aux petits producteurs) était constante : achat à très bas prix quel que soit le cours mondial, crédit 15 à 20 fois supérieur aux taux normaux. Mais en nous montrant du cash, ils arrivaient à nous séduire !

En 1989, le prix mondial plonge en dessous du coût de production, alors que j'étais déjà très largement endetté. C'est à cette époque que j'ai adhéré à la coopérative. Je me retrouve ainsi à l'abri des fluctuations des cours. Autre avantage : la coopérative préfinance les récoltes à hauteur de 60 %. Le versement de cet acompte est vital pour nous, petits producteurs qui n'avons pas de fonds de roulement pour acheter la matière première ou vivre entre la commande et le règlement final. Mais cet aspect financier n'est pas le seul avantage, loin de là. Grâce à la prime de développement Max Havelaar que reçoit la coopérative nous avons pu acheter des terres que nous avons redistribuées aux membres de la coopérative. Un atelier d'artisanat a été créé et des bourses de scolarité sont allouées aux familles. Et puis, ça me rend fier de savoir que mon travail est reconnu pour sa qualité. Les "coyotes" ne s'intéressaient qu'au poids du sac. Maintenant que plus personne ne leur vend, ils ont cessé de venir."

Exemple d'une exploitation familiale de 3,5 hectares en République Dominicaine, qui illustre la situation des petits producteurs dans ce pays. La production annuelle moyenne de café y est de 560 kg.

	Commerce conventionnel	Commerce équitable
Coût de production annuel moyen	1 500 \$	1 500 \$
Recettes annuelles moyennes	1 000 \$	2 500 \$
Marge nette annuelle moyenne	- 500 \$	+ 1 000 \$
EFFET	Endettement	Investissement

Source : Guide pour un commerce agréable et équitable, Oxfam Québec, CSQ, Equiterre, Club 2/3, 2002

POUR L'ENSEIGNANT

1) Définition

Le groupe de travail informel (FINE) composé de représentants des secrétariats de FLO (Organisation de Labellisation Équitable), de l'IFAT (Fédération Internationale du Commerce Alternatif), de NEWS ! (Réseau Européen des Magasins du Monde) et de l'EFTA (Association Européenne du Commerce Équitable) a rédigé une définition du Commerce Équitable adoptée par les organisations membres de ces quatre réseaux :

Le Commerce Équitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.

Les organisations du Commerce Équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel.

L'objectif stratégique du Commerce Équitable est de :

- travailler délibérément avec des producteurs et des travailleurs marginalisés afin de les aider à passer d'une position de vulnérabilité à la sécurité et à l'autosuffisance économique ;
- donner plus de poids aux producteurs et aux travailleurs en tant que parties prenantes de leurs organisations ;
- jouer activement un plus grand rôle dans l'arène mondiale pour parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial.